

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 11 juin 2007, à 19:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance d'ajournement du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère, Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc et Harold Bureau formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Sont absents Madame Jacinthe Gagnon et Monsieur Pierre Rochette.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

125-2007

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la session d'ajournement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

126-2007

**RECOMMANDATION AU SERVICE LOISIRS ET TOURISME DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor recommande au Service Loisirs et Tourisme d'accepter la soumission de Écoglace, de la compagnie Beaudin de Prohon.

De plus, le Service Loisirs et Tourisme devra avoir des lettres d'intention de d'autres équipes de hockey pour garantir plus d'heures de location de glace.

Le Service Loisirs et Tourisme devra faire une demande à la Caisse Populaire Desjardins du Royaume de l'érable pour couvrir les dépenses de financement de ses équipements.

ADOPTÉ

127-2007

**MANDAT À JEAN-DENYS RANCOURT - VÉRIFICATION DE RÈGLEMENT NUMÉRO 240-86**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à M<sup>e</sup> Jean-Denys Rancourt de vérifier la légalité du règlement

numéro 240-86 concernant la délégation, au Secrétaire-Trésorier, du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

ADOPTÉ

128-2007

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES**

ATTENDU que lors de la réunion mensuelle du 04 juin 2007 de la Municipalité de Saint-Victor, le Conseiller, Monsieur Pierre Rochette, a demandé la démission du Maire, Monsieur Roland Giguère, et du Directeur Général/Secrétaire-Trésorier, Monsieur Marc Bélanger, prétendant que ceux-ci ont outre passé leur pouvoir en engageant un employé à temps partiel sur appel et que Madame Jacinthe Gagnon, Conseillère, a approuvé cette demande.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande au Ministre des Affaires Municipales de faire enquête sur ces allégations, avancées par les dits Conseillers, afin de faire la lumière vis-à-vis le rôle à jouer des élus et des fonctionnaires municipaux dans leurs fonctions au sein de la Municipalité.

ADOPTÉ

**LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la séance d'ajournement soit  
levée.

ADOPTÉ

**ROLAND GIGUERE**  
**MAIRE**

**MARC BÉLANGER**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**